

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 22 novembre 2024
Délibération n°2024-55**

L'an deux mille vingt quatre, le 22 novembre, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Philippe DELAIGUE.

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie JOUVE.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 13 novembre 2024.

Objet : Maison partagée : chambre Pivoine : signature d'un bail.

Le Maire informe les élus qu'une huitième chambre de la Maison partagée est louée depuis le 20 octobre pour une durée d'un an renouvelable. Il s'agit de la chambre Pivoine, dont le montant du loyer est de 650 € TTC louée à M. Jean-François GARCIA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le bail ainsi que toutes pièces et avenants y afférent dont les conditions sont énoncés ci-dessus.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le **26 NOV. 2024**
et publication le **26 NOV. 2024**